Par dépôt électronique, courriel et messager

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

Le 28 octobre 2016

Me Véronique Dubois
SECRÉTAIRE
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2017-2018
Dossier Régie : R-3980-2016 / Notre dossier : R052822 EF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à la réception de la correspondance de la FCEI du 26 octobre 2016, relativement à la réponse à la question 1.9 de la demande de renseignements no 2.

À cet effet, le Distributeur réitère l'ensemble des motifs qu'il a invoqués dans sa correspondance du 24 octobre 2016.

D'emblée, le Distributeur souligne qu'il ne peut, de son propre chef, prendre la décision de permettre l'accès à des informations que la firme responsable de l'étude à l'époque, en l'occurrence Towers Perrin, jugeait confidentielles ou encore de rendre publiques ces informations.

Au surplus, et pour les raisons déjà mentionnées, le Distributeur soumet respectueusement que le dépôt de ces informations au présent dossier n'est d'aucune pertinence. En effet, c'est l'étude réalisée en 2016 par Normandin Beaudry qui fait l'objet d'un examen au présent dossier. Celle-ci ne saurait constituer l'occasion de refaire un débat sur une étude déposée au dossier R-3492-2002, ce débat ayant eu lieu en 2003, soit il y a 13 ans.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

c. c. Intervenants (par courriel seulement)